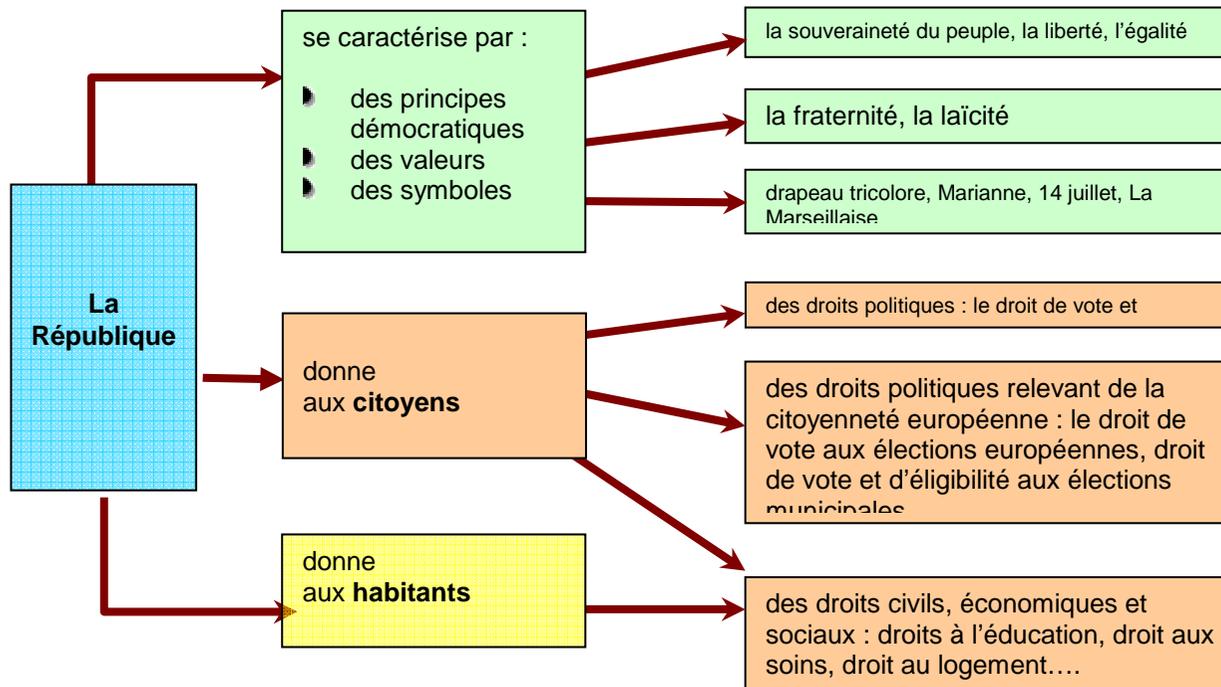


Les valeurs, les principes et les symboles de la République

Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne

Le droit de vote

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

La citoyenneté européenne : citoyenneté qui s'ajoute à celle des citoyens de chaque Etat membre de l'Union européenne, fondée sur des droits définis dans le traité de Maastricht (droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes, droit de travailler dans le pays de son choix...).

La constitution : un texte qui précise l'organisation d'un Etat.

La fraternité : solidarité et amitié entre les êtres humains.

La laïcité : La laïcité est le principe qui caractérise un État dans lequel le pouvoir politique et l'administration sont indépendants de toute religion. L'État laïque est donc neutre. Il garantit cependant la liberté religieuse et le libre exercice des cultes. C'est ce qui permet aux citoyens de vivre ensemble, en respectant des valeurs communes.

La République : (du latin res publica la « chose du peuple ») régime politique où le pouvoir est exercé par des représentants désignés par le peuple. Les citoyens y participent en votant et peuvent se présenter aux élections.

La séparation des pouvoirs : les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ne sont pas réunis dans les mains d'un seul. C'est la Constitution qui organise les rapports entre les pouvoirs.

La souveraineté populaire : souveraineté détenue par le peuple qui compose la nation et qui est formé de l'ensemble des citoyens.

Le citoyen : l'habitant d'un État possédant des droits politiques ou admis à participer aux affaires de la cité.

Le droit d'éligibilité : droit qui permet au citoyen de se présenter à une élection. Selon la fonction (maire, député, président de la République) l'âge et les conditions sont différentes.

Le droit de vote : droit accordé à partir de 18 ans qui permet de participer aux élections. Le droit de vote est également un devoir.

Le référendum : Le président de la République peut consulter directement le peuple qui vote en répondant par oui ou par non à une question concernant un texte essentiel (révision de la Constitution, loi, traité international).

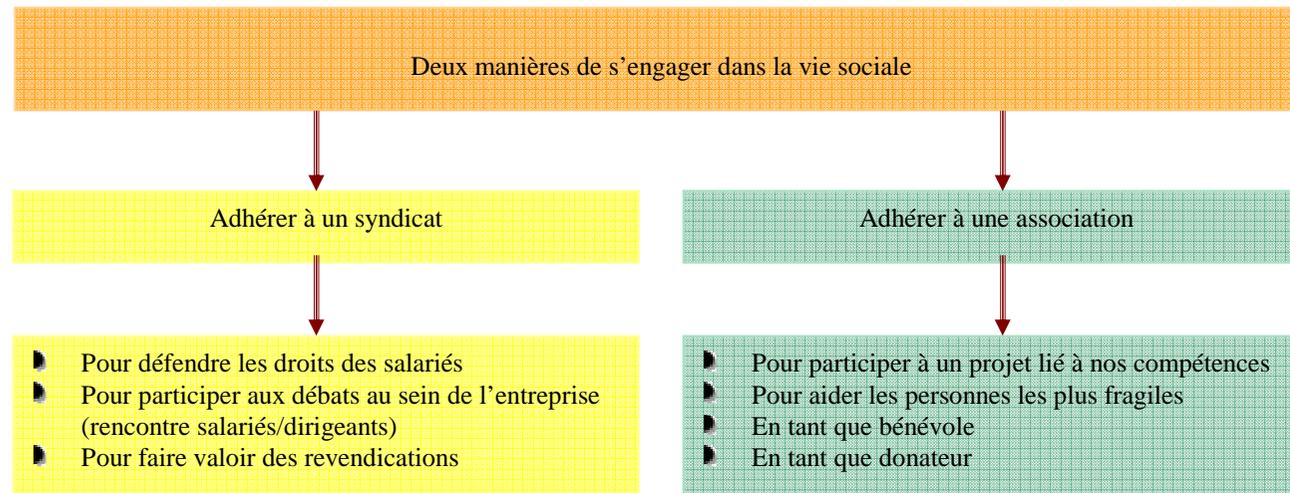
Le suffrage censitaire : droit de vote réservé aux citoyens qui paient un impôt d'un certain montant (les citoyens actifs ou riches).

Le suffrage indirect : lorsque ce sont les représentants élus par les citoyens (les grands électeurs) qui votent ensuite pour élire leurs représentants (ex : les sénateurs).

Suffrage universel : lorsque le droit de vote est ouvert à tous quelque soit le niveau de richesse des personnes. En 1792 le suffrage universel masculin fut adopté en France, les femmes restèrent exclues de la participation aux élections. Très vite cependant le suffrage censitaire fut inscrit dans la constitution. Il fallut attendre 1848 pour un retour durable du suffrage universel masculin et 1944 pour le véritable suffrage universel (ouverture du droit de vote aux femmes).

La vie sociale

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

Un syndicat : une association de travailleurs qui a pour but de défendre les intérêts des travailleurs (condition de travail, sécurité, augmentation des salaires...).

Les groupements d'intérêt public : Il est constitué entre des personnes morales de droit public et de droit privé en vue d'exercer ensemble des activités à but non lucratif, par exemple dans le secteur de la recherche ou du développement durable.

Une pétition : document écrit, signé par des usagers, exposant des revendications.

Une manifestation : une manifestation est un défilé de protestation, dont le but est d'améliorer des conditions de vie.

Une grève : la grève est une action collective, qui consiste en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise (d'un secteur Économique), parfois à l'initiative des syndicats.

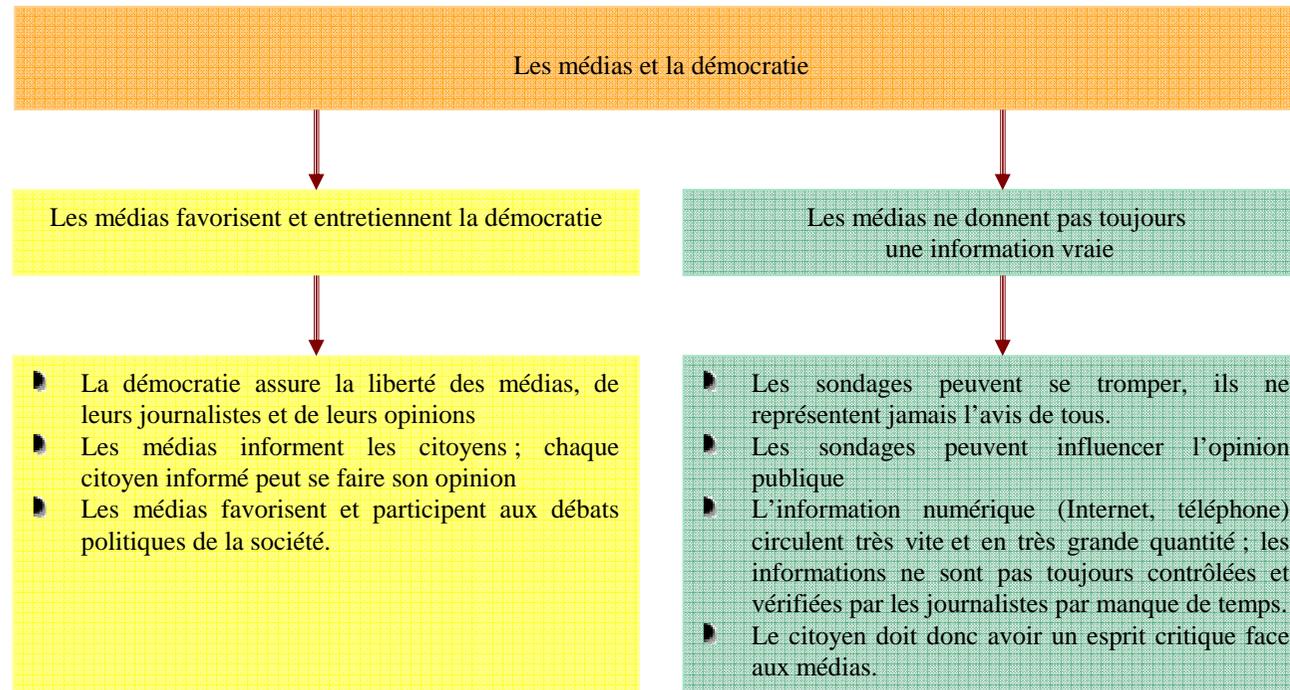
Une convention collective : les accords conclus entre les représentants du patronat et des salariés d'une branche professionnelle (textile, métallurgie...), sur les conditions de travail et de salaires minimaux dans les entreprises de la branche.

Une association : le groupement de deux ou plusieurs personnes exerçant une activité sans but lucratif c'est-à-dire sans volonté de partager des bénéfices.

Un bénévole : une personne qui fait quelque chose volontairement et gratuitement.

L'opinion publique et les médias

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

Les médias : abréviation de mass média, du latin media, « moyens », soit les moyens de communication de masse comme par exemple la presse, la radio, la télévision, Internet...

Sondage : enquête visant à déterminer la répartition des opinions sur une question, dans une population donnée, en recueillant des réponses individuelles manifestant ces opinions.

Internet : réseau de communication permettant de connecter des millions d'ordinateurs à travers le monde.

Site web : ensemble de pages liées entre elles, consultables à distance. Ces pages sont hébergées par un ordinateur (appelé serveur) relié à l'Internet.

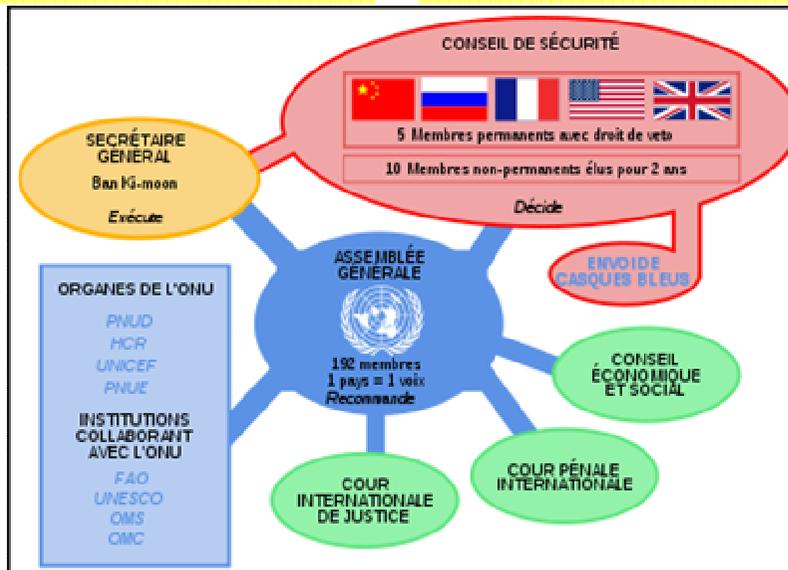
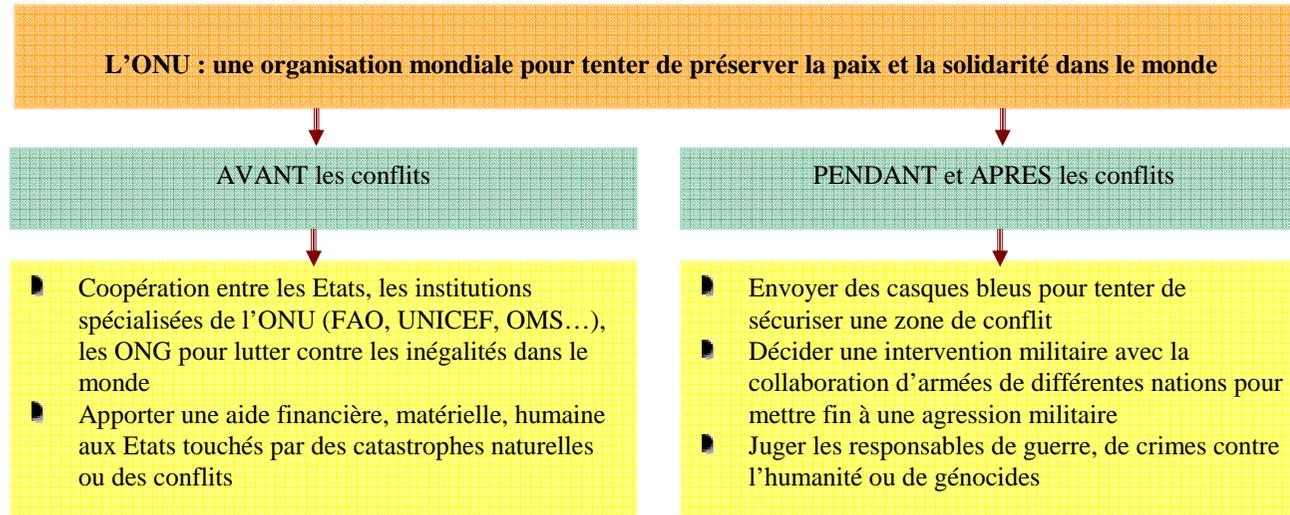
Un blog : un blog est constitué d'une ou plusieurs pages personnelles publiées sur Internet, lisibles partout et par tout le monde.

La déontologie : ensemble des règles et des devoirs professionnels à respecter par chaque profession.

L'esprit critique : esprit qui consiste à remettre en cause ou à critiquer systématiquement les informations reçues.

La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

Les casques bleus : soldat d'un pays membre des nations unies engagé dans une mission de paix de l'ONU.

Un génocide : extermination en partie ou totale d'un peuple.

Un crime contre l'humanité : assassinat, extermination, violence, déportation commis contre une population civile pour des motifs politiques, raciaux, religieux.

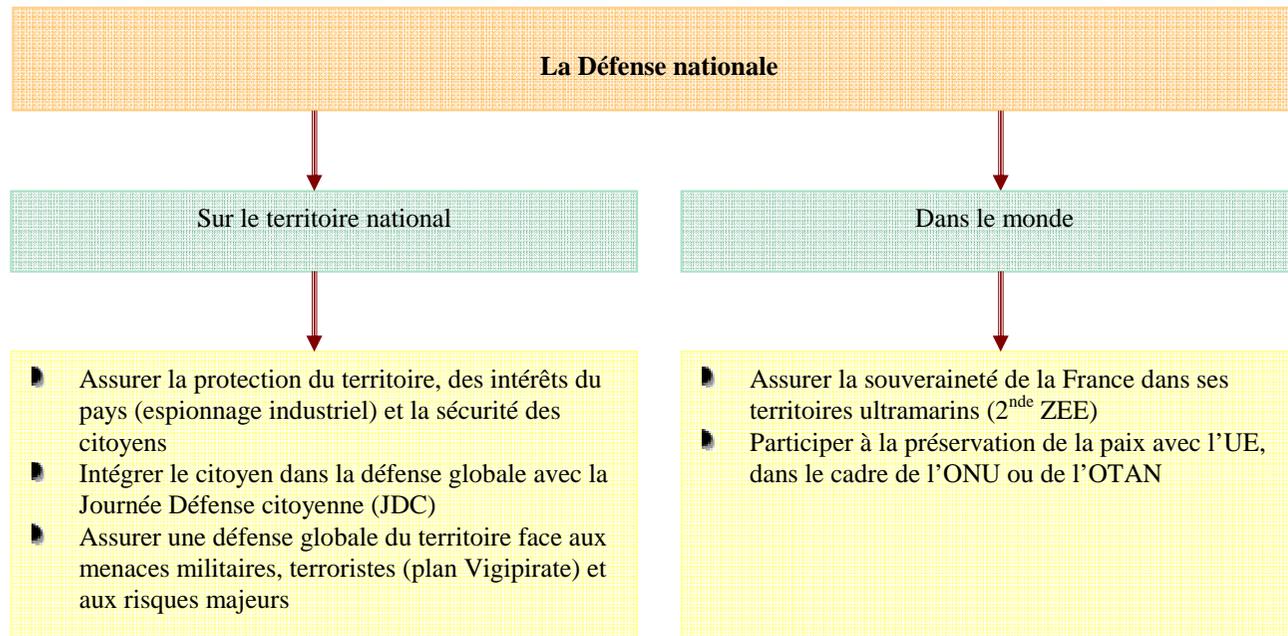
Le Tribunal pénal international (TPI) : le TPI a été créé par l'ONU en 1993 pour juger les personnes responsables de crimes graves commis pendant les guerres qui ont eu lieu entre 1991 et 1999 dans l'ex-Yougoslavie. Il est remplacé par la Cour pénale internationale pour les crimes commis après 2002.

La Cour pénale internationale : créée en 2002, c'est un tribunal permanent qui juge les personnes accusées de crimes de guerres, de crimes contre l'humanité, de génocide ; il siège à la Haye (Pays-Bas) et peut juger des affaires soumises par l'ONU.

L'ONU : l'Organisation des Nations unies est une organisation internationale regroupant en 2011 193 Etats. L'O.N.U. a pour but la paix internationale. Elle contient plusieurs organismes annexes pour mener à bien ses missions dont : Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation internationale du travail (OIT), Union internationale des télécommunications (UIT), Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal.

La Défense et l'action internationale de la France

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

La Défense globale : la Défense nationale est globale car les missions de l'armée française sont multiples et diverses sur le territoire national et elle concerne tous les citoyens.

La Journée Défense et citoyenneté (JDC) : Elle est effectuée par tous les Français avant l'âge de 18 ans (fille et garçon). Elle a pour but de faire connaître les missions de la Défense nationale.

Force de dissuasion nucléaire : l'armement nucléaire qui décourage une éventuelle agression, car il entraîne une riposte causant des dommages insupportables et immédiats à l'agresseur.

	2010	2015
SOUS-MARINS	- 4 SNLE classe « Le Triomphant », 3 lots de missiles (soit 48 missiles)	- 4 SNLE classe « Le Triomphant », 3 lots de missiles (soit 48 missiles)
	- Missile M45, arme TN75	- Missile M51.1, arme TN75
	- Missile M51.1, arme TN75	- Missile M51.2, arme TNO
AVIONS	- 2 escadrons (Mirage 2 000 et Rafale, missile ASMPA)	- 2 escadrons (Mirage 2 000 et Rafale, missile ASMPA)
	- 1 flotille (Rafale, missile ASMPA)	- 1 flotille (Rafale, missile ASMPA)
	- Porte-avions Charles-de-Gaulle	- Porte-avions Charles-de-Gaulle
	- Missile ASMP, arme TN83	- Missile ASMPA, arme TNA
	- Missile ASMPA, arme TNA	

ATLAS MONDIAL DU NUCLÉAIRE de BRUNO TERTRAIS
 Carte réalisée par alexandre NICOLAS (www.le-cartographe.net)
 Éditions Autrement (2012)

